



MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES

NUMERO DE PUBLICATION : 1011270A6

NUMERO DE DEPOT : 09700599

Classif. Internat. : B65D

Date de délivrance le : 06 Juillet 1999

Le Ministre des Affaires Economiques,

Vu la loi du 28 Mars 1984 sur les brevets d'invention, notamment l'article 22;

Vu l'arrêté royal du 2 Décembre 1986 relatif à la demande, à la délivrance et au maintien en vigueur des brevets d'invention, notamment l'article 28;

Vu le procès verbal dressé le 10 Juillet 1997 à 15H00 à l'Office de la Propriété Industrielle

ARRETE :

ARTICLE 1.- Il est délivré à : LAHAUT HUGUES
bd Générale Jacques 182, B-1050 IXELLES(BELGIQUE)

un brevet d'invention d'une durée de 6 ans, sous réserve du paiement des taxes annuelles, pour : DISQUE DE PROTECTION POUR CÂNETTE DE BOISSON.

ARTICLE 2.- Ce brevet est délivré sans examen préalable de la brevetabilité de l'invention, sans garantie du mérite de l'invention ou de l'exactitude de la description de celle-ci et aux risques et périls du(des) demandeur(s).

Bruxelles, le 06 Juillet 1999
PAR DELEGATION SPECIALE :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. Wuyts'.

L. WUYTS
CONSEILLER

09700599 '1

1011270 A6

1

Description

DISQUE DE PROTECTION POUR CANETTE DE BOISSON.

Le disque de protection pour canette de boisson sert à refermer une canette après son ouverture afin d'empêcher un corps étranger d'un pénétrer (ex : guêpe, mouche, poussière).

Revendications

On a pu constater un grand nombre d'accidents provoqués par l'ingestion d'une guêpe pénétrée après ouverture dans une canette de boisson.

Afin d'éviter ce risque, nous avons inventé le disque de protection pour canette.

D'une grande simplicité, il se fixe sous la gachette d'ouverture de la boîte (1), le tout étant rivé (2) sur le couvercle de celle-ci, une découpe (3) dans le disque permet l'écoulement du liquide lors de l'utilisation du récipient.

Ce même disque pouvant pivoter sur son axe, le rivet (2) permet par ce biais l'obstruction de l'ouverture traditionnelle. Ceci empêchant le corps étranger de s'introduire dans le récipient.

FIGURE 1. 3

